

NEWSLETTER ENFANCE – JEUNESSE 12 / 2020

Nous vous remercions d'être inscrits à la newsletter enfance jeunesse de la commune.
Vous pouvez y retrouver toute l'actualité du service.

Sommaire de la newsletter 12 : centre d'été _ protocole

Partenaire : La CAF est un partenaire technique et participe au financement des Accueils de la commune.

**** CENTRE D'ETE ****

Vous êtes nombreux à nous demander des informations concernant l'organisation du centre d'été.

Le protocole sanitaire relatif aux accueils collectifs de mineurs sans hébergement a été édité vendredi soir par le Ministère de l'Education Nationale et de la jeunesse.

Nous allons pouvoir structurer le centre en fonction des directives et reviendrons vers vous le mardi 30 juin avec plus d'informations.

Concernant les lieux d'accueil, Les enfants seront par école

Pour rappel :

- Annulation des séjours
- Annulation des nuitées

**** CENTRE DE CHERENG ****

Le partenariat avec la commune de Chérens est reconduit pour la période du **17 au 28 août**.

Les inscriptions sont ouvertes en mairie de Chérens **jusqu'au 16 juillet**.

Les conditions d'accueil :

- Vous devez résider à Baisieux.
- Les enfants accueillis seront ceux scolarisés de la GS au CM2.
- Il n'y aura pas de garderie mais l'accueil du centre sera élargi :
 - o Accueil du matin de 8h15 à 9h
 - o Accueil du soir de 16h45 à 17h30

Vos enfants pourront être accueillis au tarif chérensais.

Informations et inscriptions en mairie de Chérens : 03.20.41.37.19

Lien : <https://www.mairie-chereng.fr/alsh-centre-de-loisirs-ete-2020/>

Si vous ne souhaitez plus recevoir la newsletter, merci de le signaler à servicejeunesse@mairie-baisieux.fr

Un renseignement sur les accueils de loisirs : servicejeunesse@mairie-baisieux.fr, servicesauxfamilles@mairie-baisieux.fr, coordonateurjeunesse@mairie-baisieux.fr

Site de la mairie : <http://www.mairie-baisieux.fr/> - Baisieux est également présente sur [twitter](#)

Détenteurs d'un compte facebook ? N'hésitez pas à visiter la page de la mairie (<https://www.facebook.com/mairiedebaisieux>) et de cliquer sur "J'aime".

Retrouvez toutes les newsletters sur le site de la mairie : <http://www.mairie-baisieux.fr/newsletter>

